



# idiCo

Publication d'informations en matière de promotion  
des caractéristiques environnementales ou sociales

idiCo Mezzanis N°3 Private Investors

12/06/2023

## Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales

A. RESUME .....	3
B. SANS OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE .....	4
C. CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES DU PRODUIT FINANCIER .....	4
D. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT .....	4
E. PROPORTION D'INVESTISSEMENTS .....	6
F. CONTROLES DES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES .....	6
G. METHODES .....	8
H. SOURCES ET TRAITEMENT DES DONNEES .....	9
I. LIMITES AUX METHODES ET AUX DONNEES.....	9
J DILIGENCE RAISONNABLE.....	9
K. POLITIQUES D'ENGAGEMENT .....	9
L. LORSQU'UN INDICE EST DESIGNÉ COMME INDICE DE REFERENCE POUR ATTEINDRE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES PROMUES PAR LE PRODUITS FINANCIERS, « INDICE DE REFERENCE DESIGNES » ....	10

## A. Résumé

Le Fonds Idico Mezzanis N°3 Private Investors (ci-après le « Fonds ») accompagne les entreprises dans le cadre de leurs opérations de croissance et de transmission. Le Fonds investit en dette privée dans des entreprises non cotées de tous secteurs qui prennent en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, dans le cadre d'opérations de leveraged buy-out, de management buy-out ou de capital développement et de financement, en France et, à titre accessoire, en Europe. Ainsi, le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales mais n'a pour objectif l'investissement durable.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds sont :

- Pilier environnemental : la gestion des ressources, l'empreinte carbone, l'exposition aux matières premières, etc.
- Pilier social : la santé et la sécurité, la formation, l'égalité au travail, etc.
- Pilier gouvernance : l'indépendance du conseil d'Administration ou de Surveillance, l'éthique des affaires, la parité dans les conseils, la rémunération, etc.

A partir de la clôture de l'exercice suivant l'exercice de la Constitution, le Fonds pourra être investi au minimum à 50% dans des entreprises qui participent à l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales du Fonds et au maximum 50% dans des liquidités.

Afin de s'assurer de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales du Fonds, un processus de gestion ESG a été mis en place tout au long du cycle d'investissement et se décline à travers plusieurs mesures :

- L'application d'une politique d'exclusion
- La réalisation d'une due diligence ESG réalisée par un prestataire externe pour la majorité des investissements
- Un suivi annuel de la performance ESG via l'envoi d'un questionnaire aux participations qui permet ensuite de calculer une notation ESG et d'effectuer un reporting ESG

L'indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales du Fonds est la notation ESG des entreprises investies dont la méthodologie a été développée en interne. Elle permet d'évaluer et de suivre le déploiement de la démarche ESG de la participation. La notation est calculée en agréant les résultats des 4 piliers suivants : gouvernance, capital humain, environnement et parties prenantes externes.

L'équipe du Fonds recommande aux participations de mettre en place des pratiques de bonne gouvernance lors de la phase de sélection via la due

diligence ESG qui met en lumière les pratiques de gouvernance de l'entreprise puis tout au long du financement via le questionnaire ESG, la participation d'un membre de l'équipe aux Comités d'Administration ou de Surveillance des participations, et via un suivi régulier des controverses.

Enfin, le Fonds peut faire face à certaines limites dans les méthodes évoquées précédemment. Cela peut notamment se manifester par un manque de quantité et/ou de qualité de la donnée collectée issue des questionnaires ESG envoyés annuellement.

## **B. Sans objectif d'investissement durable**

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales mais n'a pas pour objectif l'investissement durable au sens de la réglementation SFDR.

## **C. Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier**

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, qui correspondent notamment à :

- Pilier environnemental : la gestion des ressources, l'empreinte carbone, l'exposition aux matières premières, etc.
- Pilier social : la santé et la sécurité, la formation, l'égalité au travail, etc.
- Pilier gouvernance : l'indépendance du conseil d'Administration ou de Surveillance, l'éthique des affaires, la parité dans les conseils, la rémunération, etc.

La prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux se fait tout au long de la vie de l'entreprise financée grâce à une analyse ESG en phase de sélection, puis à travers un suivi annuel de sa performance via une notation ESG annuelle développée en interne et revue avec un cabinet externe en 2022.

## **D. Stratégie d'investissement**

Le Fonds investit en dette privée dans des entreprises non cotées de tous secteurs qui prennent en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, dans le cadre d'opérations de leveraged buy-out, de management buy-out ou de capital développement et de financement, en France et, à titre accessoire, en Europe.

Pour ce faire, le Fonds a mis en place un processus de gestion ESG afin de respecter les caractéristiques environnementales et sociales promues, à travers :

- L'application de la politique d'exclusion,
- La réalisation d'une due diligence ESG par un prestataire externe pour la majorité des investissements,
- Tout au long de la vie du financement, un suivi annuel de la performance ESG est réalisé grâce aux informations collectées via un questionnaire ESG. Ce questionnaire donne lieu à une notation ESG et à un reporting ESG annuel qui présente les progrès et les axes d'amélioration des participations.

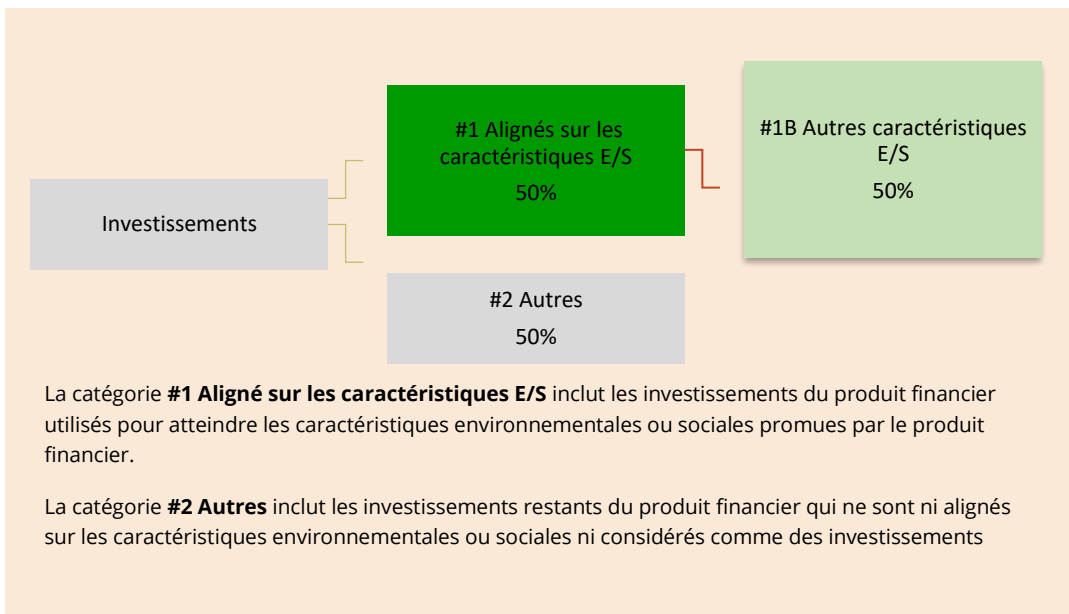
De plus, le Fonds met en place plusieurs mesures pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des entreprises investies :

- Lorsqu'elle est effectuée, la due diligence réalisée analyse les pratiques de gouvernance de l'entreprise et met en lumière le degré de maturité de l'entreprise vis-à-vis des pratiques de bonne gouvernance.
- Le questionnaire ESG, envoyé annuellement aux participations, comprend des questions sur la gouvernance de l'entreprise. Les questions abordent les enjeux sur l'indépendance du Conseil d'Administration ou de Surveillance, la parité au sein du Conseil, le suivi des controverses, la rémunération, l'éthique, etc. De plus, la notation ESG, calculée à partir du questionnaire, intègre des critères liés à la gouvernance.
- Un représentant d'idiCo participe aux comités de Surveillance ou d'Administration de chaque participation. Il peut donc s'assurer de la bonne gouvernance de l'entreprise, aborder le sujet pendant les réunions et connaître les décisions prises à l'issue des comités.
- En parallèle, un suivi régulier des controverses est assuré par l'équipe de gestion du Fonds grâce à un outil de veille.

## E. Proportion d'investissements

A partir de la clôture de l'exercice suivant l'exercice de la Constitution, le Fonds est investi au minimum à 50% dans des entreprises appartenant à la catégorie « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S » et plus précisément appartenant à la catégorie « #1B Autres caractéristiques E/S ».

Le Fonds pourra investir dans la limite de 50% de l'actif net dans des liquidités pour couvrir certains frais dont les frais de gestion. Ces liquidités appartiennent à la catégorie « #2 Autres ».



## F. Contrôles des caractéristiques environnementales ou sociales

L'indicateur de durabilité utilisé par le Fonds pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds est la notation ESG des entreprises investies dont la méthodologie a été développée en interne. Cette notation propriétaire est donc disponible et peut être contrôlée à tout moment par l'équipe de gestion du Fonds.

Le Fonds a mis en place plusieurs mesures de contrôles des caractéristiques environnementales ou sociales :

- La politique sectorielle d'exclusion : elle permet de limiter l'exposition du Fonds à certains secteurs présentant des risques ESG jugés importants.
- La due diligence ESG réalisée par un prestataire externe pour la majorité des investissements. Celle-ci permet d'identifier les sujets ESG matériels pour l'entreprise et ainsi pouvoir les suivre et les contrôler annuellement.
- Le questionnaire ESG envoyé annuellement aux participations permet de contrôler le respect des caractéristiques environnementales et

sociales, et si des enjeux matériels ont été mis en évidence, de pouvoir les suivre. Les questions abordées sont par exemple :

- Pour le pilier Environnement :
  - La société a-t-elle identifié les principaux risques liés aux matières premières dans sa chaîne de valeur ?
  - Si l'entreprise est active dans un secteur à fort impact climatique, quelle est sa consommation totale d'énergie ?
  - L'entreprise a-t-elle déjà réalisé une évaluation de son empreinte carbone ? Si oui, merci d'indiquer le total des émissions du Scope 1, Scope 2 et Scope 3
  - Si l'entreprise est exposée à un ou plusieurs risques significatifs, précisez en indiquant quelles mesures de gestion de risques ont été définies ?
  - La société a-t-elle mise en place une politique de gestion de l'eau ?
  - L'entreprise a-t-elle réalisé une évaluation de son empreinte biodiversité ?
  - L'entreprise a-t-elle formalisé une politique environnementale ? Si oui, est-ce que l'entreprise a formalisé une politique de réduction des gaz à effet de serre ?
  - Etc.
- Pour le pilier Social :
  - Donnez l'effectif total salarié en ETP permanent à la fin de l'année précédente
  - Donnez le nombre d'embauches en ETP permanent sur la période
  - Donnez le nombre de femmes employées en ETP permanent
  - Donnez le nombre de travailleurs handicapés en ETP permanent
  - La société a-t-elle calculé son index d'égalité professionnelle ?
  - Part des collaborateurs ayant reçu une formation
  - Part d'actionnaires employés (en % de l'effectif de la société et hors dirigeants)

- Quel est le taux de fréquence des accidents du travail au cours de l'année ?
- La société a-t-elle mis en place une politique de prévention des accidents du travail ?
- Etc.
- Pour le pilier Gouvernance :
  - Quel est le pourcentage de membres indépendants au sein de Conseil d'Administration ou de Surveillance ?
  - Quel est le nombre de femmes au sein du Conseil d'Administration ou de Surveillance ?
  - L'entreprise a-t-elle mis en place des règles de transparence dans la rémunération des dirigeants ?
  - L'entreprise a-t-elle mis en place une politique RSE ?
  - L'entreprise a-t-elle formalisé un code d'éthique/de conduite ?
  - Les critères sociaux sont-ils pris en compte par l'entreprise dans l'analyse de la chaîne des fournisseurs ?
  - L'entreprise a-t-elle connu un litige en matière de déontologie des affaires au cours de l'année écoulée ?
  - Etc.
- La notation ESG issue du questionnaire ESG permet d'évaluer le respect des caractéristiques environnementales ou sociales de la participation.

## G. Méthodes

L'atteinte des caractéristiques sociales ou environnementales est déterminée grâce à plusieurs mesures :

- La politique d'exclusion qui permet de s'assurer que l'entreprise n'a pas d'activités dans les secteurs exclus par le Fonds.
- La due diligence ESG qui évalue la matérialité des enjeux ESG lorsqu'elle est réalisée.
- Le questionnaire ESG envoyé annuellement et la notation qui en découle, qui permettent de mesurer l'évolution et l'atteinte des caractéristiques sociales ou environnementales. La notation est calculée en agréant les résultats des 4 piliers suivants : gouvernance, capital humain, environnement et parties prenantes externes.



## H. Sources et traitement des données

Un questionnaire ESG est envoyé annuellement aux participations permettant de collecter les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales du Fonds.

Les données sont ensuite analysées en interne par l'équipe de gestion, qui s'assure aussi de la qualité de la donnée collectée. Enfin, les données permettent de calculer la notation ESG annuelle de la participation et donc sa performance relative aux sujets ESG.

## I. Limites aux méthodes et aux données

Les principales limites relatives aux méthodes utilisées et au traitement des données sont :

- La quantité de données : les participations peuvent ne pas répondre à toutes les questions du questionnaire ESG ou répondre de manière incomplète ;
- La qualité des données : certaines réponses aux questionnaires peuvent manquer de précision ;
- Le fait que les données ne soient pas auditées par un tiers.

Malgré ces limites, l'équipe de gestion s'assure que la couverture de données issues des questionnaires est suffisante et de la qualité des données afin de les analyser et d'en tirer une notation ESG.

## J Diligence raisonnable

Pour la majorité des investissements, un prestataire externe effectue une analyse ESG. Cette due diligence permet d'identifier la matérialité des enjeux ESG de l'entreprise.

## K. Politiques d'engagement

Le Fonds a mis en œuvre une politique d'engagement qui se manifeste par :

- La participation d'un représentant idiCo aux comités de Surveillance ou d'Administration de chaque participation. Il peut donc s'assurer de la bonne gouvernance de l'entreprise, aborder le sujet pendant les réunions et connaître les décisions prises à l'issue des comités.
- Un suivi régulier des controverses assuré par l'équipe de gestion du Fonds grâce à un outil de veille.

---

**L. Lorsqu'un indice est désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produits financiers, « indice de référence désignés »**

Etant donné l'objectif de gestion du fonds, aucun indice de référence n'a été désigné.